

## TERMES DE RÉFÉRENCES

### POSTE D'EXPERT INTERNATIONAL EN MOBILISATION DES RESSOURCES ET GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

#### I. CONTEXTE

La Guinée a démontré au cours des cinq dernières années sa capacité de résilience face aux chocs économiques, socio-politiques et sanitaires, en assurant la stabilité macroéconomique, en maintenant un climat de paix et de cohésion sociale, et en enravant la maladie à virus Ébola (MVE). Pour conforter cet élan, le Gouvernement a décidé de réhabiliter la chaîne de planification, programmation, budgétisation, suivi et évaluation (PPBSE) avec comme finalité, d'apporter des réponses plus structurées aux défis présents et à venir du développement.

Cette mission a été confiée au Ministère du Plan et du Développement Économique (MPDE). Créé à la faveur de la restructuration du Gouvernement intervenue en décembre 2015, le Ministère du Plan et du Développement Économique est l'expression de la volonté politique des autorités d'associer harmonieusement au sein d'un même département Ministériel, les fonctions de production statistique, de planification, de programmation et de gestion des investissements publics, de mobilisation et de coordination des aides extérieures et d'intégration économique régionale.

C'est à ce titre que le Ministère du Plan et du Développement Économique est chargé selon les dispositions du Décret D/2016/075/PRG/SGG du 20 avril 2016, de : (i) élaborer les plans de développement économique, social et culturel et en assurer le suivi et l'évaluation; (ii) élaborer les programmes d'investissement publics et en assurer le suivi évaluation; (iii) concevoir, élaborer et mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de production et de diffusion des informations statistiques; (iv) promouvoir les relations de coopération avec les partenaires au développement et animer le processus de dialogue entre eux et le Gouvernement. Du fait de ces attributions, le Ministère du Plan et du Développement Économique est en interaction permanente avec les structures de planification : (i) au niveau des Ministères Sectoriels que sont les Bureaux de Stratégies et de Développement créés par Décret n°/2015/044/PRG/SGG du 27 mars 2015; et (ii) au niveau des régions et des préfectures.

Par sa position, le Ministère du Plan et du Développement Économique est donc le maillon central de la chaîne de PPBSE (Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi-Évaluation). C'est ainsi qu'il s'est engagé depuis juin 2016, dans un processus soutenu et inclusif de réflexions qui ont permis de doter le pays : (i) d'une vision à long terme : la Vision Guinée 2040; (ii) d'un plan à moyen terme : le Plan National de Développement Économique et Social (2016-2020); (iii) d'un Programme National d'Investissement; (iv) d'un Programme National de Renforcement des Capacités; (v) d'un cadre d'engagements financiers, résultat de la réunion du Groupe Consultatif sur le PNDES tenue les 16 et 17 novembre 2017; et (vi) d'un Dispositif Institutionnel de Suivi et d'Évaluation du PNDES.

Le DISE a été créé par la loi L/2017/057/AN du 8 décembre 2017 portant Plan National de Développement Économique et Social (PNDES), 2016-2020. En application de cette loi, deux arrêtés ont été pris. Le premier arrêté est relatif aux différents organes du DISE que sont : (i) le Cadre de Concertation et de Coordination sous la Présidence du Premier Ministre, Chef du Gouvernement; (ii) le Comité Technique de Suivi sous la Présidence du Ministre du Plan et

du Développement Économique; et (iii) les Groupes Thématiques de Dialogue sous la Coprésidence d'un Ministère et d'un partenaire chefs de file. Le deuxième arrêté est relatif au Secrétariat Technique du PNDES (ST-PNDES).

Cheville ouvrière du DISE, le ST-PNDES, est chargé d'assurer la coordination des activités des unités fonctionnelles de suivi du CTS ainsi que des Secrétariats Techniques des Groupes Thématiques de Dialogue. Les unités fonctionnelles de suivi sont au nombre de quatre (4), à savoir : (i) « Macroéconomie & réformes structurelles »; (ii) « Programmes & Projets »; (iii) « Conditions de vie & ODD »; et (iv) « Engagements financiers de Paris ». Placés sous la responsabilité du Ministère chef de file du GTD, les ST-GTD sont au nombre de huit (8), soit un Secrétariat Technique pour chacune des thématiques clés ci-après : (i) gouvernance politique ; (ii) gouvernance économique et environnementale ; (iii) agriculture et sécurité alimentaire ; (iv) industrie, infrastructures, recherche et innovation ; (v) commerce, tourisme, hôtellerie, artisanat et culture ; (vi) démographie et secteurs sociaux ; (vii) emploi et inclusion sociale ; et (viii) environnement, cadre de vie et changements climatiques.

## **II. JUSTIFICATION**

Le Ministère du Plan et du Développement Économique devra disposer de capacités institutionnelles suffisantes pour mettre en œuvre tous les instruments de gestion du développement dont il s'est doté. Ces capacités sont de trois (3) ordres : (i) les capacités internes de gestion stratégique du département; (ii) les capacités de coordination du suivi de la performance du PNDES; et (iii) les capacités opérationnelles de mise en œuvre de projets/programmes à l'échelle du Ministère. Porter ces capacités au niveau requis, suggère de mettre en place deux types d'appuis : (i) des appuis-conseils stratégiques à la Ministre; et (ii) des appuis techniques ciblés sur le Dispositif Institutionnel de Suivi et d'Évaluation du PNDES, d'un côté, et sur le PRONAREC, de l'autre.

Pour couvrir les besoins ainsi identifiés, une assistance technique temporaire a été jugée nécessaire. Cette assistance sera déployée de sorte à assurer d'ici à son terme, la transmission des nouvelles méthodes et procédures de travail à une équipe d'homologues judicieusement constituée au sein du Ministère du Plan et du Développement Économique, dans un but d'appropriation et de durabilité de l'intervention.

C'est ainsi que le Ministère du Plan et du Développement Économique a sollicité et obtenu de la Banque Africaine de Développement (BAD), l'utilisation des ressources de la Facilité d'Appui à la Transition des États fragiles, pour financer la mise en place d'une Assistance Technique dans les domaines respectifs ci-après: (i) chaîne PPBSE ; (ii) macroéconomie et suivi-évaluation; (iii) mobilisation de ressources et gestion des investissements publics ; et (iv) développement institutionnel, gestion des ressources humaines et comptabilité. Cette Assistance Technique sera fournie par une équipe de onze (11) experts dont trois (3) Internationaux et huit (8) Nationaux.

Les présents termes de référence concernent l'Expert International en Mobilisation des Ressources et Gestion des Investissements Publics.

## **III. TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DE L'EXPERT EN MOBILISATION DES RESSOURCES ET GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS**

L'Expert en Mobilisation des Ressources et Gestion des Investissements Publics a pour cadre de travail le ST-PNDES et pour mandat de : (i) animer, en étroite collaboration avec la Direction Nationale des Investissements Publics, l'unité fonctionnelle de suivi de la mise en œuvre des programmes et projets [« Programmes & Projets »,] ; (ii) animer, en étroite collaboration avec la Direction Nationale de la Coopération, l'unité fonctionnelle de suivi des

engagements financiers du Groupe Consultatif [«Engagements financiers de Paris »]; (iii) assurer la liaison entre le ST-PNDES et les ST-BSD pertinents pour son mandat; et (iv) appuyer à la mise en œuvre du PRONAREC.

Il travaillera ainsi sous l'autorité directe du Secrétaire Exécutif du ST-PNDES, et sous la supervision technique du Chef de la mission d'assistance technique. En outre, il collaborera étroitement avec : (i) le Directeur National des Investissements Publics, s'agissant de l'animation de l'unité fonctionnelle de suivi; (ii) le Directeur National de la Coopération; (iii) le Directeur du Bureau Technique d'Appui, s'agissant du PRONAREC.

L'expert exécutera sans s'y limiter, les tâches suivantes :

**Volet « animation de l'Unité Fonctionnelle de Suivi de la mise en œuvre des programmes et projets ».**

- 1) Appuyer le DNIP dans la définition des modalités de fonctionnement de l'unité fonctionnelle de suivi: (i) élaboration des termes de référence de l'unité fonctionnelle de suivi, y compris la description des procédures techniques internes; (ii) élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation des Plans de Travail Annuels Budgétisés (PTAB) de l'unité fonctionnelle de suivi;
- 2) Appuyer la Direction Nationale des Investissements Publics à optimiser l'utilisation de la plateforme intégrée d'information, de programmation, de suivi et d'évaluation des programmes et projets d'investissements publics.
- 3) Contribuer à la conception et la mise en œuvre des outils de suivi de la mise en œuvre des programmes et projets: (i) matrice des indicateurs de résultats; (ii) canevas-types des sous-rapports périodiques de suivi de la mise en œuvre des programmes et projets;
- 4) Rédiger les versions préliminaires des sous-rapports de suivi de la mise en œuvre des programmes et projets;
- 5) Appuyer le responsable de l'unité fonctionnelle de suivi dans la préparation et l'organisation des ateliers méthodologiques et de validation des produits de l'unité fonctionnelle.

**Volet « animation de l'Unité Fonctionnelle de Suivi des engagements financiers du Groupe Consultatif »**

- 6) Appuyer la DNC dans la définition des modalités de fonctionnement de l'unité fonctionnelle de suivi : (i) élaboration des termes de référence de l'unité fonctionnelle de suivi, y compris la description des procédures techniques internes; (ii) élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation des Plans de Travail Annuels Budgétisés (PTAB) de l'UFS;
- 7) Appuyer la DNC à définir une stratégie cohérente de concrétisation des annonces de financements du Groupe Consultatif; à moyen terme de mobilisation ;
- 8) Contribuer à la mise en œuvre des activités contenues dans la feuille de route de concrétisation des annonces, notamment : (i) la gestion de la base des données sur les annonces;(ii) l'animation du site web dédié au suivi des engagements; (iii) l'intégration des engagements financiers dans les documents programmatiques ;

- 9) Appuyer à l'identification des projets ou programmes d'investissements visés par les annonces et veiller à leur inscription dans les documents budgétaires : CBMT/CDMT et le budget de l'État;
- 10) Élaborer un plan de renforcement des capacités d'absorption des structures publiques, et appuyer de sa mise en œuvre ;
- 11) Rédiger les versions préliminaires des sous-rapports des performances du PNDES en matière de mobilisation de financements;
- 12) Appuyer le responsable de l'unité fonctionnelle de suivi dans la préparation et l'organisation des ateliers méthodologiques et de validation des produits de l'unité fonctionnelle.

#### **Volet « liaison avec les ST-GTD »**

- 13) Identifier les GTD pertinents pour sa mission et proposer sur cette base à la décision du SE-PNDES, les procédures techniques de collaboration avec leur Secrétariat Technique respectif;
- 14) Servir au sein du ST-PNDES de point focal pour les GTD ainsi identifiés et participer aux côtés des représentants du Ministère du Plan et du Développement Économique à leurs travaux.

#### **Volet « appui à la mise en œuvre du PRONAREC »**

- 15) Appuyer à la mise en œuvre des composantes du PRONAREC relatives au renforcement des capacités de prévisions, d'analyse et de simulation macroéconomiques.

#### **Volet « bon fonctionnement du pool d'experts »**

- 16) Constituer aux côtés de l'Expert International en macroéconomie, suivi et évaluation des politiques publiques, et sous la supervision du chef de mission, l'Expert International spécialiste en PPBSE, le pool d'Experts Internationaux de la mission d'Assistance Technique;
- 17) Travailler en équipe avec l'expert national en mobilisation des ressources et l'Expert National en gestion des projets ;
- 18) Développer et mettre en œuvre au profit de ces Experts Nationaux un plan de transfert de connaissances.

#### **IV. PROFIL REQUIS**

Les candidats intéressés par le poste objet des présents termes de référence, devront justifier des compétences, qualifications et expériences ci-après :

##### **Compétences**

- Des compétences avérées dans le domaine du renforcement des capacités techniques des administrations économiques et financières;
- Une capacité de travail en équipe pluridisciplinaire;

- Des qualités de communication et des talents interpersonnels;
- Une excellente maîtrise du français et une connaissance pratique de l'anglais ;
- Une bonne maîtrise des logiciels de gestion de base de données, des modèles de prévisions macroéconomiques ainsi des outils de suivi et d'évaluation de politiques publiques;
- Une capacité de travailler sous pression et dans le respect de dates butoirs.

### **Qualifications et expériences requises**

- Un diplôme post universitaire (Bac+5) en économie du développement, planification, relations ou finances internationales, analyse et gestion projets de développement, ou tout autre diplôme jugé équivalent;
- Une expérience professionnelle d'au moins cinq ans en matière de coopération pour le développement, de suivi des mécanismes des Tables Rondes ou de Groupe Consultatif;
- Justifier d'une bonne expérience d'assistance pratique dans un pays en situation de fragilité ainsi que sa contribution à propulser le pays sur la voie de la résilience
- Une bonne connaissance des pratiques des donateurs (institutions financières internationales, partenaires bilatéraux ou multilatéraux, secteur privé international, ONG internationales...);
- Une parfaite maîtrise du cycle de gestion des projets de développement, des processus budgétaires ainsi que des processus de programmation des investissements publics

### **V. LIEU DE TRAVAIL**

Le consultant recruté travaillera au siège social du Ministère du Plan et du Développement Economique situé à Conakry dans la commune de Kaloum.

### **VI. DURÉE**

La durée du contrat est de sept (7) mois à compter de la date de signature entre le Ministère du Plan et du Développement Economique et le candidat retenu pour ce poste.

### **VII. CANDIDATURE**

Les dossiers de candidature devront être composés d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, une copie des attestations des emplois/contrats de travail. Ils devront être acheminés au plus tard le 25 Janvier 2019 à l'adresse suivante :

**Ministère du Plan et du Développement Economique**

**PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES  
2016 - 2020**

**Immeuble « Air France » ex Fria base – 7<sup>e</sup> étage / Quartier Almamy, Commune de Kaloum.**